

La reconnaissance du statut d'État à des entités contestées

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : La reconnaissance du statut d'État à des entités contestées : approches de droits international, régional et interne / sous la direction de Thierry Garcia

Autre(s) responsabilité(s) : Garcia, Thierry (1967-....) juriste (Directeur de publication)
Centre d'études sur la sécurité internationale et les coopérations européennes Grenoble - Organisateur de réunion

Publication : Paris : Éditions Pedone, DL 2018

Description matérielle : 1 vol. (305 p.) ; 24 cm

ISBN : 978-2-233-00879-4

EAN : 9782233008794

Classification décimale Dewey : 341.2

Note(s) : Actes du colloque international organisé par le Centre d'études sur la sécurité internationale et les coopérations européennes, CESICE, Grenoble, 1er et 2 juin 2017

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliogr.

Résumé ou extrait : La 4ème de couv. indique : "Les enjeux inhérents à la reconnaissance du statut d'Etat à des entités contestées sont saillants à la fois sur les plans politique et juridique. L'actualité et l'intérêt de ce sujet ne résident pas uniquement dans la problématique de la reconnaissance du statut d'Etat à la Palestine et à Daesh, même si ces cas sont à la fois les plus connus et représentatifs. En effet, plusieurs autres entités revendiquent ou se sont vu contester le statut d'Etat souverain et indépendant dans la société internationale, que l'on se situe sur le continent européen - Chypre du Nord, Kosovo, sur le continent africain - le Sahara occidental, Cabinda, Somaliland -, sur le continent nord américain - la question récurrente d'un Etat indien - et sur le continent asiatique - Taïwan, Tibet, Ossétie du sud, Abkhazie, Haut-Karabagh -. Cette liste n'est évidemment pas exhaustive mais vise à démontrer l'importance de la thématique de la reconnaissance étatique. L'approche adoptée est originale puisqu'elle combine droit, sciences-politiques, histoire, diplomatie, économie et sociologie dans les sphères internationale, régionale et interne, s'appuyant sur des démarches, d'une part synthétique, systémique et transversale et, d'autre prt analytique, casuistique et verticale. Les conditions et implications de cette reconnaissance, subjectives ou objectives, individuelle ou collective, de facto ou de jure, sont-elles divergentes ou convergentes selon les

entités interétatique si une entité jouit d'une effectivité territoriale et politique et, inversement, existe-t-il une obligation de non reconnaissance si une situation résulte d'une violation grave d'une obligation fondamentale pour la communauté internationale ? Quelles sont les stratégies politiques et juridiques mises en oeuvre par ces entités dans leur quête de la reconnaissance du statut d'Etat ? Quel est l'apport de la comparaison entre les conditions et implications de cette reconnaissance dans les espaces juridiques international, régional et national ? Parmi les différentes autorités, exécutives, législatives et juridictionnelles, en droit français et droits étrangers, quelles sont leurs compétences respectives de reconnaître à une entité contestée le statut d'Etat ?".

Sujet - Nom commun : Reconnaissance (droit international)

Souveraineté

Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes

États non reconnus

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Actes de congrès